

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq septembre deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Christine DULAC-ROUGERIE, Odile VIGNAL, Thierry ORLIAGUET

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Mme Danielle AUROI donne pouvoir à Mme Martine REMBERT-MANTELET et quitte la séance à partir de la question n° 4.

Mme Carole COURTIAL donne pouvoir à Mme Cécile AUDET pour la question n° 1.

M. Jérôme GODARD donne pouvoir à Mme Sandrine BERGEROT-RAYNAL et quitte la séance à partir de la question n° 2.

Mme Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Mme Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir de la question n° 4.

M. Bruno SLAMA donne pouvoir à M. Dominique ADENOT et quitte la séance à partir de la question n° 6.

A partir de la question n° 9, M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 39
SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Il vous est proposé en accord avec votre commission d'attribuer les subventions suivantes :

BASTRINGUE THEATRE

Cette compagnie est sélectionnée pour participer aux rencontres de Théâtre Amateur de Bourg en Bresse.

L'attribution d'un concours exceptionnel de la Ville est sollicité afin de permettre à la troupe de participer à cette manifestation qui correspond aux 10 ans du Festival.

1 000 €

PETIT THEATRE DE VALLIERES

Une balade artistique a été organisée sur ce quartier fin juin 2009, à laquelle le Petit Théâtre a apporté son concours : je vous propose d'examiner l'attribution d'une dotation financière exceptionnelle pour cette manifestation festive, sur les crédits disponibles.

1 000 €

PULCO POP

Cette association souhaite assurer la production du deuxième album du groupe « La position du tireur couché ». Cette formation composée de 5 musiciens, qui propose un registre « pop/chanson française » a bénéficié d'une belle reconnaissance lors de la sortie de son premier album en 2005.

Le budget prévisionnel de ce projet a été estimé à 6.545 €. L'enregistrement sera réalisé à l'automne 2009 dans un studio de l'agglomération clermontoise sachant que la sortie est programmée pour le premier trimestre 2010. Un concert sera organisé en avant première à la Coopérative de Mai.

1 500 €

THE GLUMS

Cette association sert de support juridique au groupe du même nom qui constitue un des groupes émergents de la scène musicale clermontoise. Influencé par la musique pop anglaise, ce jeune groupe, déjà remarqué, a réalisé une vingtaine de concerts en et hors région.

Il bénéficie depuis le début de l'année 2009 d'un programme d'accompagnement de la Coopérative de Mai.

L'enregistrement d'un album est prévu pour l'automne 2009 à Moulins et sa sortie est programmée pour le début d'année 2010.

1 500 €

LA BOITE A MALICE

Cette association constitue le support juridique du groupe « Jack Dupon » qui projette de réaliser une tournée en septembre 2009 aux Etats-Unis. Une série de 5 concerts serait ainsi prévue en liaison avec le tourneur américain « Transit Music Group ».

1 000 €

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS - FEDERATION PUY-DE-DÔME

A l'occasion du XXème anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant, le Secours Populaire organisera le 20 novembre prochain à la Maison de la Culture un grand rassemblement de jeunes venant de nombreuses écoles de la Ville et du département.

Cette manifestation sera ainsi l'occasion de célébrer, à travers diverses animations notamment une fresque plastique monumentale, ce texte fondamental.

2 000 €

CHORALE DE MONTON

Tous les 3 ans, cette association invite un ensemble symphonique étranger à participer à une série de concerts dans la région. L'orchestre symphonique des jeunes de Voronej (Russie) participera cette année à ce projet autour d'un programme musical qui associera Charles Gounod, Verdi, Alexandre Borodine...

Un concert serait ainsi proposé à Clermont-Ferrand le samedi 14 novembre prochain à l'Eglise Saint-Genés-les-Carmes.

600 €

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 1^{er} octobre 2009

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint chargé de la Politique Culturelle

Olivier BIANCHI